

Forces spéciales en Afrique: de la lutte contre le terrorisme aux coups d'État, histoire d'une imposture

écrit par GuineePolitique© | 17 avril 2022



Transition/Afrique

« ... J'ai demandé l'année dernière des munitions pour entraîner mes troupes au tir, mais [je] ne les ai jamais reçues parce que mes dirigeants [politiques] craignent que je m'en serve pour provoquer un coup d'État... », ainsi s'exprimait le commandant Mamadi Doumbouya dans le cadre d'un témoignage livré à l'occasion du colloque organisé à l'école militaire de Paris le 27 novembre 2017 sur le thème de *la prise en compte de l'interculturalité dans les actions militaires*.

Ironie du sort, un coup d'État militaire, perpétré par le Groupement des forces spéciales (GFS), a renversé le régime du président Alpha Condé le 5 septembre 2021, après que ces fameuses munitions destinées à l'entraînement ont été mises à la disposition du désormais colonel Mamadi Doumbouya. De façon analogue, le double coup d'État intervenu au Mali est l'œuvre du Bataillon autonome des forces spéciales (BAFS) dirigé par le colonel Assimi Goïta. À ce même titre, ce sont les éléments de l'armée burkinabè directement en charge de la lutte contre le terrorisme qui ont pris le leadership dans le coup d'État

intervenu dans ce pays.

Ces trois exemples illustrent un paradoxe ouest-africain. Ces unités d'élite des armées mises en place pour défendre leurs pays respectifs contre le terrorisme et d'autres types de menaces, se retrouvent aujourd'hui à la tête de ces États à la faveur des coups d'État, et exercent des fonctions politiques pour lesquelles elles ne sont pas formées.

Par conséquent, il nous appartient de nous interroger si la lutte antiterroriste ou les dérives dictatoriales dans un pays suffisent pour s'accaparer du pouvoir civil sans jamais donner une visibilité sur le retour à l'ordre constitutionnel tel qu'il résulte des transitions malienne et guinéenne. En d'autres termes, au regard des volontés de confiscation du pouvoir politique qui se manifestent dans ces deux pays, sommes-nous en droit de considérer ces forces spéciales comme une imposture ? et Comment les pouvoirs civils peuvent-ils se renouveler pour éviter les coups d'État à l'avenir ?

Forces spéciales, des résultats limités dans la lutte anti-terroriste

Les conséquences directes de la guerre en Libye se sont traduites par l'émergence avec acuité de nouveaux problèmes de sécurité et de stabilité dans notre sous-région. La colonne de blindés qui se dirigeait tout droit vers Bamako en 2013 n'a été arrêtée qu'avec le concours de l'armée française. Ce terrorisme, naguère présent dans la zone sahélienne sans représenter un danger direct pour l'État central, est devenu aujourd'hui une menace existentielle beaucoup plus importante pour la survie même de nos États ouest-africains à l'image de ce qui s'est produit sur les parties des territoires de la Syrie et de l'Irak sous le joug de l'État islamique. Rien pourtant ne préparait nos États à cet enjeu de sécurité et de

stabilité.

C'est à cet instar que les forces spéciales ont été instituées un peu partout en Afrique de l'Ouest dans le cadre de vastes programmes de réformes des secteurs de la sécurité touchant à la fois la police, la gendarmerie et les armées. La coopération internationale a été d'une grande aide dans cette démarche. Particulièrement, des forces spéciales, unités d'élite des forces armées surentraînées et bien équipées pour tenir tête aux djihadistes ont été constituées et rendues opérationnelles à travers notre sous-région.

Mais il faut avouer tout d'abord que les résultats militaires ne sont pas au rendez-vous, en partie en raison de leur **manque d'expérience dans la lutte antiterroriste**.

Le terrorisme est une guerre non conventionnelle, qui nécessite des stratégies et techniques particulières, et nos armées se retrouvent souvent dépassées par ce phénomène, notamment au Mali, avec un bilan humain et matériel loin d'être satisfaisant. Il faut rappeler que même les armées les plus puissantes au monde continuent de mener cette lutte, sur leurs territoires et ailleurs dans le monde, en se servant régulièrement des expériences acquises de façon très douloureuse pour améliorer continûment leurs méthodes et techniques de lutte contre le terrorisme. C'est en ce sens qu'il est primordial de renforcer nos partenariats avec ces puissances occidentales pour continuer à former et équiper nos militaires et leur inculquer un savoir-faire indispensable aux échanges d'informations et à l'obtention des résultats palpables pour nos forces de défense et de sécurité.

Dans le cas guinéen, c'est davantage le **manque de professionnalisme** des forces de défense et de sécurité qu'il convient de souligner. C'est un fait qui caractérise notre armée depuis l'accession à l'indépendance de notre pays et en dépit de tous les investissements réalisés dans ce domaine par les gouvernements successifs. Beaucoup de pays voisins ont

pourtant réussi à améliorer le professionnalisme de leurs forces armées notamment le Nigeria, le Sénégal et la Côte d'Ivoire pendant que la Guinée se démène encore sur ce sujet. Les forces spéciales n'ont pas réussi à changer cette image peu reluisante.

Les forces spéciales, une solution erronée pour des problèmes réels

Depuis quelques années désormais, ces unités d'élite des forces armées se sont peu à peu éloignées de leur mission initiale et fondamentale de lutte contre le terrorisme et de sauvegarde de l'intégrité territoriale pour se reconvertir de facto en politiques par le truchement des renversements de gouvernements élus. Ce fut le cas au Mali, en Guinée et au Burkina Faso comme évoqué plus haut. Aussitôt arrivé au pouvoir, ces juntes revêtent une forme de **pseudo-nationalisme**, se drapent dans une sorte de **panafricanisme du dimanche**, et s'érigent contre la communauté internationale, simplement parce que celle-ci dénonce par principe tous les coups d'État et appelle à un retour rapide à l'ordre constitutionnel.

Cet état de fait pose un sérieux problème, empêche dans nos pays des alternances politiques et pacifiques régulières et altère les acquis démocratiques précédemment enregistrés.

Faire ce constat ne signifie pas qu'il faille occulter les problèmes posés par les régimes civils. La véritable problématique, résultant de l'incapacité de ces pouvoirs élus à satisfaire les besoins primaires de leurs populations, reste tout entière. En ce sens, **le tripatouillage constitutionnel et la mauvaise gouvernance** doivent être combattus sous toutes ses formes. Comme en Guinée, la modification constitutionnelle irrégulière a représenté la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Ce fut le prétexte parfait pour ceux-là mêmes qui ont pourtant été le bras armé du pouvoir d'Alpha Condé pour réprimer les militants opposés à ces révisions

constitutionnelles. Au Mali et au Burkina-Faso, c'est l'absence de moyens et de résultats dans la lutte antiterroriste et les problèmes de gouvernance qui ont été évoqués pour justifier les putschs. Il faut avouer que c'est un bien curieux procès fait au pouvoir civil par ceux-là même qui sont formés pour apporter des solutions et mener cette lutte contre le terrorisme.

On retrouve encore des éléments de ces forces spéciales en grand nombre se balader dans les rues avec des équipements tactiques et des engins de guerre, en dehors de tout cadre légal, contribuant au passage à renforcer le sentiment d'insécurité dans nos pays.

Par ailleurs, le fait que nous nous retrouvons, après plusieurs mois déjà, dans un processus de transition où on ne parle encore que de la durée de la transition et du chronogramme en vue d'un retour à l'ordre constitutionnel, notamment en Guinée et au Mali, prouve à suffisance que le recours à ces forces spéciales n'est pas une bonne solution pour diriger un État. Il ne pouvait s'agir au mieux que d'une solution temporaire. Nous observons en outre le mépris opposé par ces autorités militaires à l'égard de la main tendue de la classe politique, la société civile et la communauté internationale afin de collaborer à la définition d'un agenda pour favoriser la sortie de la transition par l'organisation d'élections inclusives, libres et transparentes.

En tout état de cause, nous pouvons effectivement considérer ces **forces spéciales comme une double imposture**. Une imposture pour avoir délaissé les missions qui leur ont été confiées et pour lesquelles elles ont été chèrement formées aux frais du contribuable, avec un faible résultat dans la lutte contre le terrorisme notamment au Mali et au Burkina-Faso. Ce délaissement expose ces pays à des risques non maîtrisés. Mais plus grave encore, une imposture politique pour avoir trahi les espoirs qu'ils ont fait naître au lendemain des coups d'États.

Forces spéciales et classe politique, quelles solutions pour éviter ces dépassements de fonctions?

Si ces problèmes d'imposture des forces spéciales d'un côté et quelquefois l'inefficacité du pouvoir politique de l'autre restent prégnants, des solutions vigoureuses s'imposent pour arrêter ce mouvement de balancier entre coup d'État militaire et régimes issus d'élections.

Sur le plan militaire, les actions peuvent porter sur 3 points complémentaires :

- Il convient tout d'abord de continuer et **approfondir les réformes des forces de défense** et de sécurité en vue de sa plus grande efficacité et professionnalisation. Les académies militaires au Nigeria peuvent servir de référence en terme de formation.
- Sur le plan sociologique et surtout en Guinée, il convient de travailler sur les **procédures de recrutement** dans l'armée. L'image d'une armée perçue comme corps de recyclage des hommes irrécupérables pour la société doit changer. L'armée ne doit plus être une deuxième ou troisième chance pour les gens qui ont un comportement déviant pour la société.
- Et enfin, sur un plan purement symbolique, les honneurs militaires doivent être renforcés et multipliés au titre de la démonstration d'une **soumission séculaire du pouvoir militaire au pouvoir civil**, indispensable à l'instauration durable de la démocratie.

Sur le plan politique, nous proposons un substitut démocratique au coup d'État.

Nous appelons, en effet, à doter nos pays d'outils

démocratiques dont l'existence décrédibiliserait et disqualifierait tout recours à la force au nom du peuple. La **procédure de révocation des dirigeants** vis-à-vis desquels les mécontentements du peuple subsistent peuvent être un recours à cet effet. C'est un moyen de donner au peuple la possibilité d'écourter par lui-même le mandat d'un élu déviant.

Il s'agira notamment en Guinée de prévoir dans la prochaine Constitution, une telle disposition, qu'il conviendra toutefois d'encadrer et de faire accompagner par des mesures rendant possible sa mise en œuvre effective sans obstruction possible des dirigeants concernés. Un tel procédé existe dans l'État américain de Californie sous l'appellation de « Recall. »

La stabilité de notre sous-région et la hausse de la pauvreté sont en jeu. Les élites militaires et les forces spéciales doivent se contenter de satisfaire leurs missions de défense et de protection de nos États au prix de la mise à leur disposition des moyens nécessaires à la réalisation de celles-ci.

Les pouvoirs civils doivent, quant à eux, se montrer plus démocratique au bénéfice de leurs populations tout en veillant à couper l'herbe sous une quelconque possibilité de renversement avec l'onction populaire. Cela passe aussi par une très grande culture de **transparence** dans la gouvernance, **l'indépendance de la justice** et le **renforcement des institutions démocratiques**.

Se résigner face à ces junte serait suicidaire pour notre sous-région et contribuerait à normaliser les coups d'État. Dans une telle situation, aucun pouvoir civil ne sera jamais à l'abri d'un coup d'État, peu importe ses performances démocratiques. Car n'importe quel chef militaire avec des armes et quelques éléments sera capable de renverser n'importe quel pouvoir civil avec le soutien de toute l'armée.

Il est donc temps de mettre fin à cette spirale. D'où les propositions formulées ci-dessus pour faire face à cette double imposture des forces spéciales.

Karamoko Kourouma et LeJour LaNuit (profil facebook)

*Ndlr cet article a été initialement publié par les auteurs avec le titre **Forces spéciales : de l'espoir à l'imposture.***
